

## Concours de projets pédagogiques en matière d'éducation interculturelle et inclusive 2016

### DESCRIPTION GÉNÉRALE

Ce concours s'adresse aux étudiants des différents programmes en enseignement des universités québécoises. Il invite les futurs enseignants à créer des situations d'apprentissages ou des projets pédagogiques novateurs sur des thématiques liées à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique pour leurs futurs élèves.

Les projets pédagogiques soumis dans le cadre de ce concours peuvent ou non être effectués en équipe (2 à 4 étudiants maximum) et comme travail de session dans le cadre d'un cours portant sur les enjeux de la diversité en éducation, et être encadrés par le professeur ou le chargé de cours responsable, qui aura accepté de participer et d'inscrire cette activité comme l'un des choix de travail à faire par ses étudiants. Les professeurs participants vont ensuite sélectionner les deux ou trois meilleurs projets de leurs étudiants et les soumettre directement au jury. Les étudiants qui n'effectueront pas leur projet dans le cadre d'un cours devront envoyer directement leur projet au jury.

Initié à l'UQAM en 2014-2015 par l'*Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité* et ses partenaires, le concours 2016 sera ouvert à l'ensemble des universités québécoises pour sa 2<sup>e</sup> année.

Ce concours vise à soutenir, chez les futurs enseignants, le développement d'une compétence professionnelle interculturelle et inclusive. Appelée la « 13<sup>e</sup> compétence » à l'UQAM, cette compétence comporte **deux grandes finalités** qui font relativement consensus chez les formateurs universitaires dans le domaine au Québec (Sommet de l'OFDE, 2014; Groupe interuniversitaire sur les compétences interculturelles et inclusives en éducation, 2015), soit :

1. *Adopter des pratiques d'équité qui tiennent compte des expériences et réalités ethnoculturelles, religieuses, linguistiques et migratoires des apprenants, en particulier ceux des groupes minorisés.*

2. *Préparer tous les apprenants à mieux vivre ensemble dans une société pluraliste et à développer un monde plus juste et égalitaire.*

## OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Élaborer des projets pédagogiques portant sur des thématiques liées **aux deux finalités** de l'éducation interculturelle et inclusive et à l'ensemble des critères du concours.
2. Récompenser les projets pédagogiques qui s'illustrent le mieux en matière d'éducation interculturelle et inclusive, et les diffuser sur les sites web des partenaires afin de les partager avec la communauté des formateurs et des praticiens dans le domaine (voir sur [www.ofde.ca](http://www.ofde.ca) la capsule vidéo du concours 2014-2015).

## PRIX

**Deux grands prix du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) sont offerts aux gagnants à travers le Québec :**

- Un premier grand prix de **750 \$**
- Un second grand prix de **450 \$**

**Deux chaires de l'UQAM offrent aussi des prix thématiques aux meilleurs projets des candidats qui étudient à l'UQAM. Ces prix peuvent éventuellement être cumulés avec les autres prix :**

- Un prix en art de **300 \$**, offert par la Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être.
- Un prix sur l'usage du numérique de **200 \$**, offert par la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation.

## CONDITIONS

Les candidats doivent être inscrits dans un programme de formation initiale ou continue à l'enseignement dans une université québécoise à l'hiver et à l'été 2016.

La date limite pour soumettre des projets est **le 19 août 2016** et les prix seront décernés lors de la 2<sup>e</sup> Rencontre internationale du Réseau international Diversité et Éducation (RIED), qui aura lieu à Montréal (UQAM) du 26 au 28 octobre 2016. Les gagnants vont présenter leur projet dans le cadre de cette Rencontre internationale et les projets seront ensuite diffusés sur les sites web du ministère, de l'Observatoire (OFDE) et des partenaires.

Les projets peuvent être en français ou en anglais.

## CONSIGNES AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

Un projet présenté doit comporter, présenter et justifier les éléments de base suivants :

### Éléments de base du projet

**Format :** rapport écrit (15 pages) pouvant comporter des supports visuels ou artefacts annexés (images, objets, vidéos, extraits audio, sites web, et autres).

1. Présenter le thème, les éléments de problématique et les objectifs généraux.
2. Présenter les référents (disciplinaires, scientifiques, culturels, technologiques ou artistiques) choisis.
3. Préciser l'intention éducative poursuivie au regard des deux finalités de l'éducation interculturelle et inclusive.
4. Préciser les retombées attendues sur les élèves, sur les apprentissages et sur le « Vivre ensemble » à l'école ou au sein de la communauté plus large (développer des connaissances, attitudes et comportements).
5. Prendre en compte le milieu scolaire auquel le projet s'adresse (ex: niveau, réalités et contexte scolaire des élèves).
6. Détailler les activités et leurs liens avec le programme de formation (objectifs et contenus d'apprentissage).
7. Détailler les conditions de réalisation temporelles, matérielles et humaines ainsi que les étapes (préparation, réalisation intégration).
8. Préciser les approches pédagogiques des activités du projet (coopérative, démocratique, différenciée, etc.) ainsi que les sources d'inspiration.
9. Préciser la matière ciblée, le matériel, le format ou les moyens utilisés et les stratégies déployées (ex. vidéo, Slam, jumelages, et autres).
10. Décrire et justifier les partenariats ou les ressources locales, humaines/communautaires engagées.

## SÉLECTION

La promotion du concours sera diffusée dans les différents programmes en enseignement, dans les cours prenant compte de la diversité en éducation et dans les réseaux des partenaires. Les candidats (ou les professeurs participants) devront faire parvenir par courriel leur projet, ou les meilleurs projets de leurs étudiants à l'Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité à l'adresse suivante : [concours@ofde.ca](mailto:concours@ofde.ca)

Les projets seront ensuite soumis à un jury pour évaluation en septembre 2016. Ce jury sera formé d'au moins un professeur ou chargé de cours par université participante, et d'au moins un représentant du ministère de l'Éducation et des milieux de pratiques (commissions scolaires). Les prix des deux chaires de l'UQAM seront sélectionnés par les titulaires et deux autres professeurs de l'UQAM.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Les projets seront évalués par le jury en fonction des critères suivants :

### **Pertinence et qualité du projet : 20%**

1. Adéquation avec tous les éléments de base mentionnés précédemment
2. Pertinence du thème choisi et des intentions pédagogiques

### **Cohérence et applicabilité : 40%**

3. Applicabilité dans le contexte visé (degré de complexité adapté au groupe et prise en compte des réalités migratoires, culturelles ou linguistiques des élèves issus des minorités dans la classe ou l'école).
4. Cohérence, clarté des consignes des activités et qualité de l'exploitation des différentes phases (préparation, réalisation, intégration).
5. Clarté de la présentation et qualité de la langue.

### **Originalité, créativité et retombées: 40%**

6. Originalité du projet, innovation dans les formules ou approches pédagogiques proposées en lien avec les objectifs d'apprentissages du programme.
7. Retombées positives (visées) sur les apprentissages, en termes de connaissances et de changements d'attitudes et de comportements.
8. Retombées positives (visées) sur le Vivre ensemble en classe ou à l'école (favorise la responsabilisation, l'engagement, la motivation, la coopération, le dialogue interculturel entre l'enseignant et les élèves et entre les élèves, répond aux intérêts des apprenants, présente un défi et des attentes élevées).
9. Ouverture sur le milieu (démarche partenariale) et retombées sur la collectivité plus large.
10. Potentiel éducatif en matière d'éducation interculturelle et inclusive.

## MEMBRES DU JURY 2016 :

Françoise Armand, Professeure, Université de Montréal, Directrice du Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité, Commission scolaire marguerite Bourgeoys (CSMB)

Geneviève Audet, Direction des services d'accueil et d'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

Corina Borri-Anadon, Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières, coresponsable de l'*Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité* (OFDE)

Monica Cividini, Professeure, Université du Québec à Chicoutimi

Simon Collin, Professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation

Zita De Koninck, Professeure, Université Laval

Réginald Fleury, Conseiller pédagogique, Commission scolaire de Montréal (CSDM)

David Lefrançois, Professeur, Université du Québec en Outaouais

Violaine Levasseur, Chargée de cours, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bronwen Low, Professeure, Université McGill

Sunny Man Chu Lau, Professeure, Université Bishop

Annie Pilote, Professeure, Université Laval

Maryse Potvin, Professeure, Université du Québec à Montréal (UQAM), responsable de l'*Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité (OFDE)*

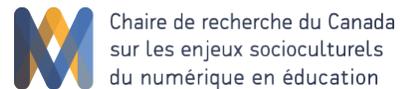
Mary Caroline Rowan, Professeure, Université Concordia

Marilyn Steinbach, Professeure, Université de Sherbrooke

Christine Touzin, Conseillère pédagogique, Commission scolaire marguerite Bourgeoys (CSMB)

Mona Trudel, Professeure, Université du Québec à Montréal (UQAM), directrice de la Chaire de recherche UQAM pour le développement de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être.

**Avec le soutien financier de :**



La Chaire de recherche UQAM pour le développement  
de pratiques innovantes en art, culture et mieux-être